LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2009

L'«affaire» du crédit documentaire etc.

Faut-il vraiment commenter les dernières mesures contenues dans la LFC 2009, relatives à l'encadrement des importations ou doit-on tout simplement les considérer comme simple démarche de diversion visant à occuper la scène économique nationale désespérément vide depuis trop longtemps — qui pourrait croire, en effet, que ces nouvelles dispositions de droit économique national relèveraient d'une vision, d'un projet ou simplement d'une politique économique cohérente qui mériterait qu'on s'y attarde et qu'on y réagisse ? Nous sommes habitués maintenant aux cascades de réglementations économiques et financières qui s'annulent les unes, les autres. Mais dans le même temps, peut-on laisser ces nombreux lecteurs qui nous ont demandé notre avis sur la question, notre simple avis, sans réponse ?

Nous avons donc pris le risque de «tomber dans le panneau» de la diversion et nous livrons ici notre commentaire sur cette «affaire» du crédit documentaire, de la suppression des crédits à la consommation et de l'obligation faite aux entreprises importations étrangères d'ouvrir leur capital à un niveau de 30% au moins, à des opérateurs nationaux.

Précisons tout de suite que ces dispositions de la LFC 2009 ne sont que de petites recettes de cuisine préparées pour passer un cap jugé difficile par notre exécutif et qu'elles dureront ce que dure une loi de finances. Mais puisqu'elles sont là, que peut-on en penser ?

1/ Quel est le problème ?

a) Les importations de notre pays ont explosé ces trois dernières années et ont atteint près de 40 milliards de dollars en 2008 auxquels il faut ajouter quelque 11 milliards de dollars de services non facteurs. Devant l'hémorragie de devises pour financer un programme d'importations pas toujours utiles et qui n'arrête pas d'enfler et faisant face à un contexte économique et financier mondial bien incertain (deux problèmes sérieux, il faut bien le souligner), le gouvernement a tenté de faire preuve d'ingéniosité en essayant de protéger l'économie nationale au moment même où il s'est engagé dans une ouverture commercial codifiée dans son accord d'association avec l'Union européenne, sa difficile négociation d'accès à l'OMC, ses récents accords de libre échange (et notamment celui de la zone arabe). Le résultat de l'exercice (qui peut être résumé dans le bon dicton de chez nous : «Ne pas offenser le loup, ne pas faire pleurer la chèvre») risque d'être catastrophique pour l'économie nationale car les «solutions» retenues dans la LCF 2009 risquent de créer plus de problèmes qu'elles ne croient en résoudre. Il faut peut-être commencer par rappeler à notre gouvernement que notre pays n'est plus sous accord avec le FMI, qu'il n'est pas encore membre de l'OMC, et que l'accord d'association signé avec l'Union européenne ne doit pas continuer à nous pénaliser. Notre marge de manœuvre dans le domaine de l'encadrement de notre commerce extérieur est donc suffisamment importante pour pouvoir afficher des mesures claires et non ambigues, de protection de la production nationale et de nos équilibres financiers extérieurs. Ceci étant dit, quelle est la logique qui sous-tend les mesures de la LFC 2009 ?

1/- Les importations ont explosé : 40 milliards de dollars sans compter celles des services non facteurs. Près de 11 milliards de dollars (en 2008).

2/- Cette rapide augmentation des importations s'explique par la taille importante des plans de relance I, II et III qui ont considérablement augmenté le volume des investissements publics (routes, autoroutes, logements, ports, aéroports, transports ferroviaires et urbains etc.) et, avec eux, les importations d'équipements et de biens intermédiaires nécessaires.

3/- Mais les importations ont augmentés aussi pour d'autres raisons : la grande ouverture commerciale et la libéralisation du commerce extérieur : on importe de tout avec la bénédiction et surtout les devises de l'Etat : voitures particulières et autres engins de tourismes, (2,5 mds de dollars), produits électroménagers, fruits et légumes exotiques, fromages divers, faïences et céramiques etc.

4/- Ces importations augmentent d'autant plus rapidement que l'Etat a permis le développement des crédits bancaires à la consommation permettant aux ménages d'acheter avec facilités de paiement et aux importateurs d'importer toujours plus. L'Etat obère de la sorte doublement son compte courant :

a/ en finançant en devises tous ces importations de biens de consommation industriels non alimentaires

b/ en autorisant les transferts des bénéfices réalisés par les banques étrangères sur ces crédits à la consommation.

5/- Si une telle situation venait à se poursuivre, il est clair que la facture devises que paie l'Etat va devenir insoutenable au moment même où d'ambitieux programmes de réindustrialisation du pays attendent d'être menés et au moment où des incertitudes sur le prix du baril pèsent encore.

6/- Il est donc nécessaire sinon même impératif d'encadrer les importations, de travailler à en diminuer la partie superflue (qui est importante) et dans le même temps de soutenir la production nationale pour la faire bénéficier effectivement des plans de relance que finance actuellement l'Etat (pour que comme disent les économistes, le multiplicateur puisse jouer à l'intérieur de l'économie nationale qui dispose d'énormes capacités de production oisives qui ne demandent qu'à être «réveillées»).

7/- Probablement que le gouvernement partage cette première partie de l'analyse et que l'état des lieux qu'il a établi, ressemble à celui-là.

8/- Là où le bât blesse, c'est que malgré ce diagnostic correct le schéma thérapeutique que le gouvernement propose est mauvais.

9/- Supprimer les crédits bancaires à la consommation c'est bloquer un moteur de la relance en réduisant encore plus la consommation des ménages qui demandait à être encouragée et surtout frapper les couches moyennes qui sont le ressort central d'avancée de la société et qui, faut-il le reconnaître, ont été laminées ces dernières années privant le pays de ces forces vives. Alors une première idée aurait pu être débattue : oui aux crédits bancaires de consommation mais accordés prioritairement et plus facilement pour l'achat de biens produits localement (on ré-endogénéise ainsi le multiplicateur). Deux objectifs majeurs pourraient ainsi être atteints :

1/- Les ménages algériens, et en premier lieu les couches moyennes ne sont pas pénalisées et la consommation continuera à jouer son rôle dans la relance.

2/- La production nationale est soutenue et encouragée.

Et qui peut interdire à l'Etat d'orienter les banques publiques sur ces crédits à la consommation de la production nationale ?

L'autre mesure contestée fortement et à juste titre, par nos entrepreneurs est celle qui consiste à n'accepter que les financements des importations par lettres de crédit. Cette mesure est un non sens économique du point de vue de la défense des intérêts de l'économie nationale.

a/- On pénalise l'entreprise algérienne très nombreuses seront les entreprises qui ne pourront plus accéder aux importations de leurs inputs et leurs équipements, leurs surfaces financières ne leur permettant pas de mobiliser et d'immobiliser d'importants capitaux.

b/- on offre un «gâteau» aux fournisseurs qui n'en demandaient plus tant depuis que l'économie algérienne a retrouvé sa qualité de signature.

c/- L'Etat se prive du «sans paiement» (des transferts libres) où l'importateur finance lui-même par ses propres devises, ses importations, l'Etat ne touchant nullement à sa cagnotte.

Il faut certes encadrer les importations et notamment celles qui concurrencent de manière déloyale la production nationale, mais on peut le faire autrement. En décidant par exemple que pour les deux ou trois années à venir, le programme d'importation de l'Algérie sera priorisé, hiérarchisé à travers une nomenclature à classer aux plans de relance et visant à décourager toutes les importations superflues. Mais dans le même temps et pour éviter les pénuries, l'Etat met au point et en œuvre un programme de soutien à la production nationale pour la même période, c'est-à-dire 2 ou 3 ans. Ce programme de soutien sera conforté par les crédits à la consommation accordés en priorité, par les banques publiques, à l'achat de biens produits localement. Il s'agit bien sûr ici, d'une simple politique conjoncturelle qui nous permet de traverser cette phase difficile et qui s'estompera dès que la visibilité sur la conjoncture économique mondiale s'améliore et que le «marché des importations» est assaini. On avisera alors que des nouvelles démarches à inscrire dans le programme général de réformes économiques, visant à introduire des contraintes d'efficacité dans l'économie. Mais, et il nous faut insister sur ce point : ces nouvelles démarches et ce programme général des réformes économiques doit impérativement être débattu et discuté avec les entrepreneurs publics et privés et les syndicats des travailleurs selon le bon principe des trois

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

«D» ; diagnostic, dialogue, décision.

3/- S'agissant de la mesure qui fait obligation aux «patrons» des entreprises d'être présents en personne pour l'accomplissement des opérations de réception de leurs marchandises, il faut vite l'oublier tant son absurdité est grande. On peut faire la chasse aux faussaires sans humilier les vrais entrepreneurs.

Pour résumer, quatre observations peuvent être faites :

1) Chercher à resserrer le mouvement de sortie de capitaux est une décision juste prise après quelques années d'expérience d'ouverture économique qui n'a pas été probante pour nous et dans laquelle des importateurs étrangers à 100%, revendent leurs importations en l'état et expatrient d'importants bénéfices sans rien apporter à l'économie que nous ambitionnons de construire : une économie de production, une économie de la technologie, une économie qui crée sa propre croissance.

2) Chercher à corriger des pratiques de banques étrangères qui réalisent des superbénéfices en minimisant leurs risques, ne finançant que les opérations commerciales juteuses et à revenu rapide et consistant est une décision juste.

3) Recadrer des investisseurs étrangers qui revendent les actifs acquis en réalisant des superprofits et en ignorant l'Etat algérien ne peut être contesté, tout cela doit être évidemment revu et corrigé et le gouvernement a tout à fait raison de le faire.

4) Mais l'économie algérienne est surtout en attente de politiques structurelles qui doivent lui donner un nouveau souffle et notamment en attente d'une politique de l'offre qui mette l'entreprise au cœur des préoccupations. Quand comprendrons-nous enfin, en Algérie, qu'il n'y a pas d'économie sans une entreprise forte. Et cette entreprise forte qui attend d'être construite chez nous a besoin de l'accompagnement de l'Etat.

FIN

POUSSE AVEC EUX !

La pitoyable complainte du kiwi !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

La wilaya d'Alger compte retirer des toits des immeubles toutes les paraboles. Cette fois, c'est décidé ! Je...

... monte au maquis !

Wallah que ça fait plaisir à voir cette union sacrée ! Ils sont tous – ou presque —montés au créneau pour dénoncer les nouvelles lois algériennes en matière d'investissement et d'importation. Même les plus sages d'entre les sages, ceux qui habituellement s'excusent parce qu'ils murmurent un peu trop fort au goût du régime. Tout ce que compte ce pays de smicards a vu ses patrons dire tout le mal qu'ils pensent des nouvelles dispositions du gouvernement Ouyahia. Comme quoi, l'adage bien de chez nous qui dit «frappe-le au porte-monnaie et tu le verras réagir» fonctionne à pleins tubes. Ah ! Comme j'aurais voulu voir une telle union sacrée autour des questions de vie et de mort qui ont secoué et continuent de secouer le pays. Voilà ce qu'il nous aurait fallu comme soudage de rangs et comme montée au front lorsqu'un embryon de débat s'était enclenché autour de questions cruciales telles que «faut-il amnistier des tangos pour les voir ensuite blanchir l'argent du terrorisme, les billets gluants de sang dans le secteur économique, comme celui de l'eau minérale ?» Non ! Il ne s'agit pas seulement de politique ! Non ! Il s'agit aussi d'économie, et personne n'aurait vraiment crié au scandale si les patrons s'étaient aussi exprimés là-dessus. Il fut un temps, pas si lointain, qui voyaient des patrons donner leur avis avec force sur ces volets-là. Que feu Benmansour repose en paix. Pendant que lui défendait l'Algérie républicaine, des collègues patrons payaient la dîme au GIA. Ah ! Comme j'aurais voulu voir ces patrons solidaires aujourd'hui contre les mesures Ouyahia faire montre ces derniers mois de la même solidarité agissante contre l'anéantissement assassin de fleurons industriels dirigés par des Algériens – peut- être pas toujours de la meilleure manière — mais qui symbolisaient on ne peut mieux la possibilité pour les nôtres d'investir ici, de produire ici et d'exporter. Désolé, mais je n'ai pas entendu les patrons se mettre en colère lorsque le géant du papier Tonic a été liquidé et que dans le même temps, presque en synchronisation, les importations de papier-cul, d'essuie-tout et de tous les autres dérivés du papier ont bondi. Ce n'est qu'un exemple, bien sûr. Juste pour dire – et en cela je suis tout à fait d'accord avec Madjid Sidi-Saïd — que les trémolos patronaux d'aujourd'hui sont poussés parce que le commerce du kiwi se sent menacé dans ses fondements frelatés. Je fume du thé et je reste éveillé, le cauchemar continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com